

La réglementation permet aux étudiant(e)s en psychologie et aux candidat(e)s au permis dans le cadre d'une demande d'équivalence d'exercer, sous supervision, les activités professionnelles que peuvent exercer les psychologues. Pour ce faire, l'étudiant(e) doit s'inscrire au registre des étudiants et des candidats à l'admission de l'Ordre des psychologues du Québec.

Veillez nous retourner le formulaire complété et signé et acquitter le paiement des frais administratifs, par carte de crédit ou par chèque (voir instructions et adresse à la page 2).

Si vous êtes étudiant(e) en psychologie, vous devez avoir complété minimalement les 700 heures de stage (practicum) prévues au programme de doctorat en psychologie et en fournir une attestation officielle de la direction du département. De plus, veuillez joindre une attestation officielle d'études à temps plein en psychologie émise par le Bureau du registraire de votre université.

Si vous êtes candidat(e) à l'admission dans le cadre d'une demande d'équivalence, la confirmation de votre statut et de l'équivalence de vos heures de formation pratique sera faite par l'Ordre des psychologues du Québec.

IDENTIFICATION PERSONNELLE

Nom, Prénom	Femme	Homme	Préfère ne pas répondre	JOUR MOIS ANNÉE
	Sexe			Date de naissance
Adresse complète				Numéro de téléphone
Courriel				Code permanent délivré par l'université

STATUT - ÉTUDIANT (E) EN PSYCHOLOGIE

Êtes-vous inscrit(e) à un programme d'étude en psychologie ? Oui Non

Si oui, à quelle université ? _____

Concentration : Clinique Neuropsychologie Scolaire Travail/Organisations Autre, précisez : _____

Niveau universitaire en cours (études supérieures en psychologie, après le baccalauréat) _____^e année _____ MOIS / _____ ANNÉE

Nombre d'heures de stage attestées : _____ heures complétées sur 700 heures¹ Date de fin d'études envisagée

Nombre d'heures d'internat attestées : _____ heures complétées sur 1600 heures

Assurez-vous de joindre les attestations officielles des heures de formation pratique complétées et d'études à temps plein en psychologie

¹ Dans certaines universités, selon les règles internes, le stage (practicum) peut-être d'une durée plus longue que les 700 heures minimales exigées par l'Ordre.

STATUT - CANDIDAT (E) À L'ADMISSION PAR ÉQUIVALENCE

Êtes-vous candidat(e) à l'admission par équivalence? Oui Non

À l'usage de l'Ordre des psychologues : le (la) candidat(e) a satisfait l'exigence minimale de 700 heures de stage complétées : Oui Non

EMPLOYEUR

Nom de l'employeur	Personne responsable, le cas échéant	
Adresse complète	Numéro de téléphone	
Courriel	JOUR MOIS ANNÉE Date de début de l'emploi (prévoir un délai de 2 semaines)	JOUR MOIS ANNÉE Date de fin de l'emploi, si connue

SUPERVISEUR(E)

Je, _____, m'engage à superviser les activités professionnelles qui seront exercées par l'étudiant(e) ou le(la) candidat(e) et à m'assurer :

- qu'il (elle) possède les connaissances et les habiletés nécessaires pour exercer les activités professionnelles
- qu'il (elle) respecte les normes réglementaires applicables aux psychologues relativement à la déontologie, ainsi qu'à la tenue des dossiers et des cabinets de consultation

J'atteste, concernant l'étudiant(e) ou le candidat(e) (**cochez**) :

- avoir évalué qu'il (elle) possède les connaissances et les habiletés nécessaires pour l'exercice d'activités professionnelles
- avoir évalué ses compétences : en évaluation en intervention en éthique et déontologie
- avoir pris connaissance de l'avancement de sa formation pratique de stage et d'internat, dont les heures complétées attestées

SUPERVISEUR(E) (suite)

J'atteste, pour ma part :

Que je suis habilité(e) à exercer les activités professionnelles que je superviserai.

Que je possède un minimum de six années d'expérience dans le domaine de pratique visé par l'emploi si je suis détenteur(trice) d'une maîtrise ou un minimum de deux années d'expérience dans le domaine de pratique visé par l'emploi si je suis détenteur(trice) d'un doctorat.

Ne pas avoir fait l'objet, au cours des trois dernières années précédant la supervision, d'aucune décision m'imposant, en vertu de l'article 55 du *Code des professions*, un cours ou un stage de perfectionnement, ni d'aucune décision rendue par un ordre professionnel, un conseil de discipline ou le Tribunal des professions ayant eu pour effet de me radier ou de limiter ou de suspendre mon droit d'exercer des activités professionnelles.

Je m'engage à superviser l'étudiant(e) ou le (la) candidat(e) à l'admission par équivalence selon les normes et critères de supervision applicables aux internats en psychologie du *Manuel d'évaluation des programmes de doctorat en psychologie*, de telle sorte que le doctorant est encadré de la même manière pour l'exercice d'activités réservées dans le cadre d'un emploi ou dans le cadre d'un internat. L'internat, habituellement réalisé à temps plein, est d'un minimum de 1600 h de formation pratique supervisée durant lequel l'étudiant(e) a au moins 400 h de contact direct pour lesquelles il (elle) reçoit au moins 100 h de supervision individuelle. En conséquence, nous recommandons, à titre indicatif, 15 minutes de supervision par heure de contact direct avec la clientèle.

En fin de parcours, il (elle) pourrait nécessiter un peu moins d'encadrement, selon son niveau de compétence et selon le degré de complexité des problématiques traitées. Mon jugement professionnel de superviseur est déterminant dans l'évaluation du degré de supervision requis.

Je comprends que l'Ordre des psychologues du Québec pourra faire des vérifications au besoin et pourra annuler l'inscription au registre si les critères minimums de supervision ne sont pas respectés.

Numéro de permis de l'Ordre des psychologues du Québec :

Êtes-vous membre d'un ordre autre que l'Ordre des psychologues du Québec? Oui Non

Si oui, indiquez lequel : _____ Numéro de permis

J'ai signé le JOUR | MOIS | ANNÉE

Signature

ÉTUDIANT(E) OU CANDIDAT(E) À L'ADMISSION PAR ÉQUIVALENCE

Je, _____, m'engage à respecter les normes réglementaires applicables aux psychologues relativement à la déontologie, ainsi qu'à la tenue des dossiers et des cabinets de consultation et à n'exercer que les activités professionnelles pour lesquelles je possède les connaissances et les habiletés nécessaires.

Je me suis assuré(e) auprès de mon employeur ou superviseur que celui-ci détient une assurance qui couvre les activités professionnelles que j'exercerai dans le cadre de mon emploi.

Je m'engage à informer l'Ordre des psychologues du Québec par écrit de tout changement à mes renseignements personnels, à mon statut ou à mon emploi. Advenant un changement de superviseur(e), je m'engage à en informer l'Ordre et à fournir l'engagement prévu au présent formulaire, signé par ce (cette) dernier(ère).

J'autorise l'université responsable du programme de psychologie auquel j'ai été admis(e) à informer l'Ordre des psychologues du Québec des changements à mon statut d'étudiant, ainsi qu'à mes renseignements personnels notés ci-dessus.

J'autorise l'Ordre des psychologues du Québec à communiquer avec mon superviseur.

J'autorise l'Ordre des psychologues du Québec à inclure mes coordonnées (nom, prénom, sexe et coordonnées professionnelles) au registre des étudiant(e)s et des candidat(e)s à l'admission.

J'ai signé le JOUR | MOIS | ANNÉE

Signature

FRAIS ADMINISTRATIFS

Les frais annuels, à payer avant la date limite du 31 mars, sont de 75 \$ plus taxes (T.P.S. : 3,75 \$, T.V.Q. : 7,48 \$) pour un total de **86,23 \$**, payables par carte de crédit ou par chèque.

Par carte de crédit : Visa Mastercard

Numéro

Expiration

X

Signature

Envoyer par courriel à : rboivin@ordrepsy.qc.ca

Par chèque : libellé au nom de l'Ordre des psychologues du Québec

Envoyer par la poste à l'adresse suivante :

Ordre des psychologues du Québec
Secrétariat général
1100, avenue Beaumont, bureau 510
Mont-Royal (Québec) H3P 3H5